

**FAITS SAILLANTS
DU SONDAGE
SOM-RVP SUR
LA COPARENTALITÉ
AUPRÈS DES
PARENTS D'ENFANTS
DE 0 À 2 ANS**

COPARENTALITÉ ET PÉRINATALITÉ



**Regroupement
pour la Valorisation
de la Paternité**


RCRPQ
Réseau des CRP
Centres de Ressources
Périnatales du Québec

COPARENTALITÉ ET PÉRINATALITÉ

Dans le cadre d'un partenariat avec le Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec (RCRPQ), le RVP a effectué une analyse des réponses données par les 485 parents d'enfants de 0 à 2 ans interrogés dans le cadre du grand sondage sur la coparentalité, dévoilé à l'occasion de la Semaine québécoise de la paternité 2020. Outre le tableau généralement positif de leurs pratiques coparentales, cette étude fait ressortir le portrait d'une génération plus sensible à la valorisation équivalente des rôles de père et de mère dans la société et plus exigeante envers les conditions sociétales qui favorisent cette valorisation. Quelques faits saillants.

LA COPARENTALITÉ, UNE DIMENSION PARTICULIÈREMENT IMPORTANTE

Définie comme le fait de travailler en équipe pour prendre soin de leurs enfants, la coparentalité revêt d'entrée de jeu une importance toute particulière pour cette génération de jeunes parents. Les parents d'enfants de 0-2 ans lui accordent à 81 % la mention « très important », comparativement à 76 % pour l'ensemble des parents.

Jugent la coparentalité « très importante »



Parents d'enfants 0-2 ans



Ensemble des parents

81 %

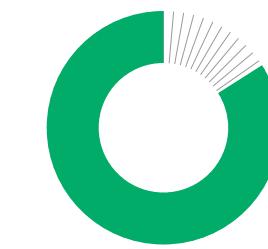
76 %



DES PRATIQUES COPARENTALES JUGÉES GÉNÉRALEMENT SATISFAISANTES, MAIS MOINS EN CE QUI A TRAIT AU PARTAGE DES TÂCHES

À l'instar des autres parents interrogés, environ 85 % des parents d'enfants âgés entre 0 et 2 ans évaluent positivement leur situation à l'égard des divers éléments composant « les facettes de la coparentalité » pour trois des quatre dimensions sondées : la communication, la reconnaissance de l'autre et la cohérence parentale (proportion donnant une évaluation positive variant de 76 % à 88 % selon les éléments, avec une moyenne de 84 %). Les évaluations des pères et des mères sont généralement similaires et on trouve peu d'écart avec les parents d'enfants plus âgés. Fait intéressant, les parents d'enfants de 0 à 2 ans évaluent plus positivement que l'ensemble des parents le fait de se sentir respecté par l'autre (88 % vs 83 %).

La quatrième dimension, soit celle du partage des tâches, donne toutefois un portrait plus mitigé, le tiers des parents d'enfants de 0 à 2 ans (33 %) estimant que celui-ci n'est pas équitable. L'insatisfaction est significativement plus marquée chez les mères (40 %) que chez les pères (27 %) et ce, dans des proportions similaires que celles mesurées chez les parents ayant des enfants plus âgés.



Évaluation positive moyenne à l'égard de la communication, de la reconnaissance de l'autre et de la cohérence parentale

—
84 %



Évaluation positive à l'égard du partage des tâches

—
67 %

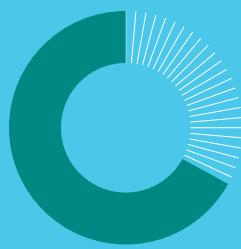


DES PARENTS PLUS CRITIQUES ENVERS LES LOIS, RÈGLEMENTS, POLITIQUES PUBLIQUES ET NORMES SOCIALES QUI FAVORISENT LA VALORISATION ÉGALE DU RÔLE DE PÈRE ET DE MÈRE DANS LA SOCIÉTÉ

Outre l'évaluation de leurs propres pratiques coparentales, le sondage s'est intéressé aux conditions sociétales qui favorisent ces pratiques, notamment la conciliation famille-travail (CFT) et leur perception de la valorisation accordée aux rôles de père et de mère par divers acteurs de la société.

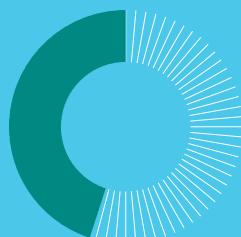
En ce qui a trait à la conciliation famille-travail, près des deux tiers (65 %) disent bénéficier de conditions qui favorisent la coparentalité, une proportion légèrement inférieure à celle mesurée chez l'ensemble des parents (69 %). C'est donc dire que pour le tiers des parents de nouveau-nés, la CFT demeure un obstacle à la participation pleine et entière des deux parents aux soins et à l'éducation des enfants, une proportion qui demeure hautement préoccupante.

Enfin, si une large proportion évalue positivement l'attitude des intervenants (69 %), éducateurs (75 %), professionnels de la santé (75 %) ainsi que celle de leur employeur (72 %) quant au fait d'accorder une valorisation égale au rôle de mère et de père, ils se montrent beaucoup plus critiques à l'endroit des lois, règlements, politiques publiques et normes sociales (seulement 45 % en font une évaluation positive), et ce, façon encore plus importante que l'ensemble des parents (54 %).



Bénéficiant de conditions de CFT qui favorisent la coparentalité

—
65 %



Estiment que les lois, règlements, politiques publiques et normes sociales valorisent autant le rôle de père et de mère

—
45 %

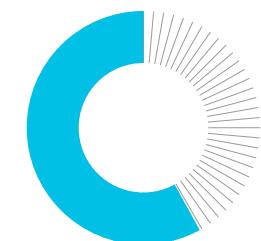
...pour le tiers des parents de nouveau-nés,
la CFT demeure un obstacle à la participation pleine
et entière des deux parents aux soins et à l'éducation
des enfants, une proportion qui demeure
hautement préoccupante.

LA PANDÉMIE, CATALYSEUR DE CHANGEMENTS POUR UNE COPARENTALITÉ PLUS ÉPANOUIE ?

Le sondage ayant été réalisé au cœur de la première vague de la COVID-19, au printemps 2020, des questions ont été posées afin de mesurer les répercussions des changements apportés par la pandémie dans le quotidien des familles sur leurs façons d'exercer leur coparentalité. À cet effet, les parents d'enfants de 0 à 2 ans se montrent encore plus touchés que l'ensemble des parents. Dans l'ensemble, 58 % indiquent que la pandémie a eu un impact (comparativement à 52 % pour l'ensemble des parents), et 45 % jugent cet impact positif (comparativement à 39 % pour l'ensemble). Ils soulignent encore plus fortement l'impact positif d'être davantage présents auprès des enfants (25 % vs 16 %), mais aussi un accroissement des tâches liées aux enfants (17 % vs 13 %). Cette situation rejouit encore plus positivement pour eux, comparativement à l'ensemble des parents, entre autres sur leur relation avec les enfants (55 % vs 47 %), leur compréhension de leurs besoins (54 % vs 41 %), le partage des tâches (38 % vs 28 %) et leur capacité à faire preuve d'empathie envers l'autre parent (37 % vs 29 %).

Fait à noter, près des trois quarts (73 %) estiment que ces changements à leur coparentalité seront durables, tandis qu'un peu plus du tiers (35 %, vs 29 % pour l'ensemble des parents) précisent qu'ils auront des attentes plus élevées envers les conditions sociétales qui favorisent la coparentalité.

**Dans l'ensemble, 58 % indiquent
que la pandémie a eu un impact ...
et 45 % jugent cet impact positif**



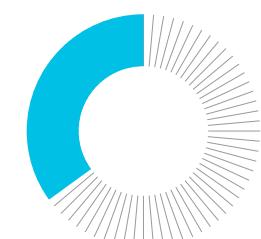
La pandémie a eu
un impact sur leur
coparentalité

58 %



Les changements
sont positifs

45 %



Les changements
amènent des attentes
plus élevées envers
les conditions
sociétales

35 %



MÉTHODOLOGIE

Avec l'appui de la firme SOM, un sondage en ligne a été réalisé entre le 22 mai et le 1^{er} juin 2020 auprès de 2 115 parents d'enfants âgés de moins de 18 ans, résidant au Québec et pouvant s'exprimer en français ou en anglais. L'objectif principal de l'étude était de comprendre la réalité des pères et des mères à l'égard de différents aspects de leur vie familiale et de soutenir des initiatives visant à favoriser la qualité de leurs expériences parentales. Le sondage s'étant déroulé au moment où le Québec traverse la crise sanitaire, sociale et économique liée au coronavirus (COVID-19), le RVP souhaitait de plus connaître l'impact de cette crise sur la vie familiale des parents.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec (RCRPQ), le RVP a effectué une analyse des réponses données par les 485 parents d'enfants de 0 à 2 ans interrogés dans le cadre de ce sondage, incluant 239 pères et 246 mères.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS



IMPORTANCE DE LA COPARENTALITÉ (% très important)

Important de faire équipe avec l'autre parent

81 %

76 %

LA COMMUNICATION ENTRE LES COPARENTS (% tout à fait + plutôt d'accord)

Se sent libre d'exprimer son point de vue

88 %

87 %

Se sent écouté par l'autre coparent

76 %

75 %

LE PARTAGE DES TÂCHES (% tout à fait + plutôt d'accord)

Le partage des tâches est équitable

67 %

64 %

Vous offrez votre aide lorsque votre coparent semble débordé

92 %

90 %

Votre coparent vous offre son aide lorsque vous semblez débordé

74 %

71 %

Le partage des tâches fait en sorte qu'il vous reste du temps pour vous

58 %

63 %



LA RECONNAISSANCE DE L'AUTRE (% tout à fait + plutôt d'accord)

Se sent respecté par l'autre

88 %

83 %

Se sent reconnu par l'autre

86 %

84 %

Est à l'aise d'exprimer son opinion

85 %

86 %

Le coparent reconnaît la complémentarité de ses forces

84 %

81 %

Fait confiance à l'autre coparent

87 %

84 %

LA COHÉRENCE PARENTALE (% tout à fait + plutôt d'accord)

Le coparent le consulte pour toutes les décisions importantes

85 %

87 %

Le coparent reconnaît qu'il y a des zones grises et accorde une marge de manœuvre

81 %

81 %

Parviennent à s'entendre de façon satisfaisante lorsqu'un différend survient

84 %

84 %



LES CONDITIONS SOCIÉTALES (% tout à fait + plutôt d'accord)

Bénéficie de conditions de conciliation famille qui favorisent la coparentalité

65 %

69 %

Les lois, règlements, politiques publiques et normes sociales valorisent autant le rôle des pères que des mères

45 %

54 %

Mon employeur valorise autant le rôle des pères que des mères

72 %

69 %

Les éducateurs ou enseignants valorisent autant le rôle des pères que des mères

75 %

76 %

Les professionnels de la santé valorisent autant le rôle des pères que des mères

75 %

79 %

Les intervenants des services aux familles valorisent autant le rôle des pères que des mères

69 %

73 %



LA COVID-19 ET LA COPARENTALITÉ

La COVID-19 a eu un impact sur la façon d'exercer la coparentalité

58 %

52 %

Impact des changements : positif

45 %

39 %

Changements durables (en totalité ou en partie)

73 %

70 %





**Regroupement
pour la Valorisation
de la Paternité**


RCRPQ
Réseau des CRP
Centres de Ressources
Périnatales du Québec